







N° 01/2018

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

L'année 2017 vient de se terminer et lors des vœux du Conseil Municipal, devant environ 200 personnes, j'ai présenté les investissements réalisés lors de l'année écoulée, ainsi que nos projets pour 2018.

Je remercie les personnalités qui nous ont fait le grand honneur de répondre favorablement à notre invitation.

Monsieur Gérard LARCHER. Président du Sénat.

Madame Chantal CASTELNOT, Préfète de l'Orne.

Monsieur Jérôme NURY, Député de l'Orne.

Monsieur Sébastien LEROUX. Sénateur de l'Orne.

Monsieur Jean Claude LENOIR, Sénateur Honoraire.

Monsieur Christophe de BALORRE, Président du Conseil Départemental, du SDIS et de la Fédération des chasseurs de l'Orne.

Madame Catherine MEUNIER, Conseillère Régionale et Départementale.

Monsieur Bernard SOUL, Président de Domfront-Tinchebray INTERCO et Maire de Domfront en Poiraie.

Monsieur Robert LOQUET, Conseiller Départemental Honoraire, Président du Syndicat d'eau et ancien Maire de Domfront.

Madame Anne CHEVILLON. Architecte des Bâtiments de France.

Le lieutenant de Gendarmerie Xavier HOUBARD et ses collègues gendarmes.

Le Commandant Jean Claude GAUMER et ses collègues Pompiers.

Monsieur Christian CLEMENT, responsable de l'unité territoriale du Bocage de l'ONF.

Monsieur Bertrand JULHES, Master de l'équipage de la Roirie, qui représentait Monsieur Patrick Louis VUITTON.

Nous avons commencé la soirée par la rétrospective en images et vidéo des événements marquants qui se sont déroulés sur notre Commune, ainsi que les investissements réalisés en 2017, vous pouvez retrouver cette présentation sur le site internet de la commune www.champsecret.fr.

Un programme ambitieux d'entretien et de rénovation de la voirie communale.

Un cheminement piétonnier aux normes handicap avec prolongement jusqu'au centre du bourg.

L'élargissement de l'accès à la salle des associations pour favoriser le passage des véhicules jusqu'au parking.

La première tranche de rénovation des trottoirs de l'ancien lotissement.

L'aménagement de 40 places de parking supplémentaires à proximité de la salle des fêtes qui reçoit plus de 200 danseurs tous les mercredis.

L'acquisition et la mise en valeur du calvaire des Forges.

L'aménagement au cimetière d'un accès handicap, la réfection de la toiture du porche et le revêtement des allées avec de l'enrobé à chaud.

L'aménagement du lotissement bocager « L'Orée des Andaines » qui comprenant 14 lots de construction individuelle qui sont mis en vente au prix compétitif de 17€ le m² ttc (je viens de signer le premier compromis de vente), du nouvel arrêt de bus aménagé pour recevoir les personnes handicapées et de l'entrée du Groupe scolaire sécurisée.

L'acquisition du terrain de la douve (ancienne dépendance du château seigneurial du 15ème siècle) nous a permis de sécuriser les abords du point d'eau, par l'installation d'une glissière de sécurité et de garde-corps et d'aménager dans le square Daniel BRICHARD une promenade équipée de 3 tables de pique-nique, auxquelles nous adjoindrons des jeux pour enfants.

L'acquisition d'un terrain avec un hangar à l'Ecluse, pour stocker matériaux et matériels.

L'arrivée de la fibre optique, au sous répartiteur de la Pesnière, optimise le débit d'internet sur une partie de la commune.

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont installées sur le parking de la salle des fêtes.

En matière de tranquillité locale, la participation citoyenne est en place et je remercie chaleureusement tous les référents pour leur engagement bénévole.

Les travaux d'aménagement du satellite de santé, géré par la Communauté de Communes, sont terminés et avec l'aide de la cellule de recrutement du Conseil Départemental, nous espérons accueillir un nouveau professionnel de santé.

Il ne faut pas laisser nos communes rurales s'endormirent et mourir à petit feu.

Tenace et passionné pour ma commune de naissance, je suis optimiste de nature et j'adore les challenges, ayant eu la chance d'apprendre les rudiments de la gestion municipale aux cotés Jean LECANUET, comme conseiller municipal de ROUEN, pendant deux mandats.

Encouragé et accompagné dans cette démarche volontariste par mes adjoints et la majorité municipale, nous poursuivons notre dynamique pour rendre notre commune plus attractive.

Malgré les restrictions budgétaires imposées par l'Etat, nous avons déjà engagé ou projeté au budget 2018 des investissements raisonnablement ambitieux:

Continuer la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, pour un coût estimé de 30 000 ϵ , à réaliser dans les 2 ans à venir... Auquel s'ajoute le Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics qui est estimé à 25 000 ϵ à court terme, 30 000 ϵ à moyen terme et 80 000 ϵ à réaliser à l'occasion de travaux, nous échelonnerons une partie de ces dépenses jusqu'en 2020.

Le chantier du lavoir de la Fontaine Guérin vient de démarrer, la mise en place d'une glissière de sécurité, d'un cheminement piétonnier aux normes handicap jusqu'au parking de l'église et l'accès au lavoir, seront terminés dans les semaines à venir. L'aménagement bocager du site suivra.

La reconstruction d'un mur du cimetière qui penchait sérieusement.

En février, débute le chantier d'enfouissement des réseaux électricité et téléphonique à l'Ecluse et dans le courant de l'année ce sera les rues du Docteur CARLET et Gaston LATOUCHE, qui seront en chantier, ce qui permettra de finaliser le cheminement piétonnier aux normes handicap, d'accès au centre du bourg et de créer de nouvelles places de parking pour le groupe scolaire au niveau de la douve.

L'acquisition de deux garages construits dans les années 50, qui défigurent la place du Vieux Marché, situés dans le périmètre des monuments historiques classés, leur démolition sera réalisée dans les meilleurs délais, après l'accord des autorités compétentes.

La mise en œuvre du programme annuel de travaux de réfection et d'entretien de la voirie communale avec curage des fossés et arasement des bermes.

L'extension du parking du cimetière avec la réorganisation des containers à déchets.

Le bétonnage des sols et la remise aux normes des ateliers en sous sol de la salle des fêtes.

L'aménagement du Club house du terrain de foot, afin de le proposer à la location.

Le transfert de l'Agence Postale Communale dans la mairie afin d'optimiser nos ressources en personnel et de mettre en vente l'immeuble actuel, largement sous employé.

Des aménagements intérieurs de confort de la salle des fêtes.

Nous procéderons au remplacement d'une partie de l'éclairage public vétuste par des candélabres plus économiques et plus performants.

La procédure de reconnaissance de la propriété communale des emprises foncières des routes et chemins ruraux traversant le massif des Andaines sur notre commune, est entre les mains du Tribunal de Grande Instance.

Malheureusement, nous restons confrontés à un sérieux problème concernant la réparation de la charpente de notre église (classée aux Monuments historiques), le coût des travaux a été chiffré à 1million 800 000 € et les aides potentielles actuelles sont limitées, nous espérons donc que la mission confiée à Monsieur Stéphane BERN par le Président MACRON, pour préserver et recenser le patrimoine français en danger, en le chargeant «d'identifier les monuments à rénover en priorité et d'inventer de nouveaux moyens de financements innovants», portera ces fruits.

Voilà un programme certes ambitieux, mais qu'assurément nous avons la volonté de mener à bien...

Mesdames, Messieurs, les bénévoles, de la médiathèque, du CCAS, du club des cheveux blancs, du comité d'animation et des associations, recevez toute notre gratitude pour les actions que vous menez au bénéfice de nos concitoyens, Fête de Pâques, Concentration de voitures anciennes, Cérémonies Patriotiques, Téléthon, *Illuminations du bourg.*

Toutes ces animations proposées, sont des prétextes pour partager des moments sympathiques et conviviaux, pour tous les âges, toutes les envies, qu'elles soient festives, culturelles, commémoratives, caritatives, humanitaires ou d'entre-aide sociale.

Je remercie mes 3 adjoints pour leur soutien moral et leur action à mes cotés, les élus municipaux de la majorité, l'ensemble du personnel communal et intérimaire, ainsi que ceux du SIVOS pour le travail fourni.

Au nom de toute notre équipe, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets et d'épanouissement pour cette nouvelle année, pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Gérard DESGRIPPES

Maire de Champsecret

Vice-Président de Domfront Tinchebray INTERCO

Vice-Président de l'Union des Collectivités Forestières de Normandie



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES. Gérard Desgrippes, vice-président

Le conseil d'administration de la toute nouvelle union régionale des Collectivités forestières de Normandie a procédé à l'élection de son bureau.

Un autre

Jacques Charron, maire de Vatteville-la-Rue (76) a été élu président et pourra s'appuyer sur une équipe d'élus motivés Gérard Desgrippes.



constituée de 4 vice-présidents parmi lesquels Gérard Desgrippes, maire de Champsecret.

Construction bois et valorisation

Les projets ne manquent pas : construction bois, valorisation touristique et économique, élaboration de la politique forestière régionale, sans oublier la formation d'élus référents.

VŒUX DE LA COMMUNE 2018







Monsieur Le Maire et ses trois adjoints



Sébastien LEROUX, Sénateur de l'Orne





Jérôme NURY, Député de l'Orne

Christophe de BALORRE, Président du Conseil Départemental, du SDIS et de la Fédération des chasseurs de l'Orne



Catherine MEUNIER, Jérôme NURY, Gérard LARCHER, Chantal CASTELNOT, Sébastien LEROUX, Christophe de BALORRE, Gérard DESGRIPPES, Robert LOQUET





Lors de la cérémonie des vœux, j'ai eu le grand plaisir de remettre la médaille d'honneur de la commune de Champsecret à Monsieur Gérard LARCHER Président du Sénat.

A ma grande surprise, mais aussi à ma grande fierté, Monsieur le Président m'a remis la superbe médaille du Sénat.





Chère Françoise, vous êtes inlassablement dévouée au profit des personnes démunies, malades, isolées ou résident en maison de retraite.

Toujours disponible pour donner un coup de main dans l'association de Sauvegarde du Patrimoine Champsecrétois dont vous faites partie depuis sa création, tous les ans vous installez une superbe crèche dans la chapelle du Cerisier, halte régulière des Miquelots sur le chemin du Mont Saint Michel.

Vous êtes un Centre Communal d'Action Sociale à vous toute seule... Vous parcourez des kilomètres au volant de votre petite Citroën Visa blanche, connue comme le loup de la même couleur...

A travers vous Françoise, c'est l'ensemble des bénévoles que nous honorons.

En récompense pour votre engagement permanent, j'ai le plaisir de vous faire remettre par Monsieur le Président du Sénat, la médaille d'honneur de la commune de Champsecret.



Monsieur Gérard DESGRIPPES Maire de Champsecret Le Bourg 61700 CHAMPSECRET

LE PRÉSIDENT

Paris, le 17 JAN. 2018

GL/JCB/jl/DP-2018-0164

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu me convier à la cérémonie des vœux de votre commune, le vendredi 12 janvier dernier, à la salle Charles Léandre à Champsecret.

Les échanges que j'ai pu avoir au cours de cette soirée, notamment avec les nombreux élus présents, ont été vivants, concrets et sympathiques, témoignant du dynamisme de votre territoire.

Je tenais à vous remercier pour votre accueil chaleureux et vous faire part du plaisir que j'ai eu à être parmi vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

cae

Gérard LARCHER





PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - Vendredi 15 Septembre 2017

<u>Appel des conseillers:</u> M. DESGRIPPES Gérard, Mme DENIS Martine, M. FOURRÉ Gérard, Mme LEVEILLE Francine, M. RICHARD Gaëtan, M. MALHERBE Michel, Mme MAUCLAIR-BOUTTIER Sylvie, Mme JOURDAN Chantal.

Absents excusés: M. MAZZAROLO Dominique a donnée procuration à M. RICHARD Gaëtan, M. GANDON Claude a donné procuration à Mme DENIS Martine, Mme BOHERE Céline a donné procuration à M. FOURRÉ Gérard, M. DUVAL Thierry a donné procuration à M. DESGRIPPES Gérard, M. LEPOURCELET Michel a donné procuration à Mme LEVEILLE, Mme BUREL Michèle a donné procuration à Mme JOURDAN Chantal, M. ROUSSEL Patrick.

Secrétaire de Séance: Mme MAUCLAIR-BOUTTIER Sylvie.

Monsieur Le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h00 heures et fait approuver le procès-verbal de la séance du 30 juin 2017.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 juin, Madame Jourdan signale que la décision « achat terrain famille Colin » a été prise à la majorité et non à l'unanimité.

Monsieur Le Maire énonce l'ordre du jour de la présente séance.

- 1. Adhésion à l'association les Forges de Varenne
- 2. Erreur de tarif contrat de location salle de fêtes
- 3. Election des représentants au syndicat de la voie verte
- 4. Modification des statuts du SMICO
- 5. Frais d'inhumation
- 6. Attribution de compensation Domfront Tinchebray Interco
- 7. Convention ENEDIS
- 8. Adhésion à l'association des communes forestières
- 9. Echéancier des consommations d'électricité, à titre conservatoire, logement communal
- 10. Transfert des compétences éclairage
- 11. Aménagement du parking du cimetière et dépôts de déchets
- 12. Ouestions diverses

1. ADHESION A L'ASSOCIATION LES FORGES DE VARENNE

Monsieur le Maire présente l'association « les Forges de Varenne » et suggère, compte tenu du développement et de la dynamique de l'activité de l'association, d'adhérer à l'association.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à l'association « les Forges de Varenne » et d'en respecter les statuts ;
- De payer une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion ;
- Charge monsieur le Maire de signer les documents nécessaires à cette adhésion ;
- Mandate celui-ci pour représenter la commune de Champsecret auprès de ses instances

2. ERREUR DE TARIF CONTRAT DE LOCATION SALLE DES FETES

Monsieur le Maire explique qu'à l'occasion de la rédaction d'un contrat de location de la salle des fêtes, un prix erroné de 100€ au lieu de 110€ a été mentionné sur le contrat, à la demande de la Trésorerie, il convient donc de valider le prix de 100€ inscrit sur le contrat.

Accord du conseil à l'unanimité.

3. ELECTION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT DE LA VOIE VERTE

Le Conseil Municipal dans la séance du 11 avril 2017 a décidé d'approuver l'adhésion de la commune de Champsecret au Syndicat Mixte de la Voie Verte du Bocage.

Il convient donc de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Monsieur le Maire propose comme : Délégué titulaire : Gérard DESGRIPPES, Délégué suppléant : Gérard FOURRÉ,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

Désigne Gérard DESGRIPPES délégué titulaire et Gérard FOURRE délégué suppléant

4. MODIFICATION DES STATUTS DU SMICO

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Champsecret est membre du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités. Monsieur le Maire fait savoir ensuite au Conseil Municipal que :

Les Communes Nouvelles de : Moult Chicheboville, Isigny sur Mer, Valambray, ainsi que les communes de Isigny-Grandcamp Intercom, Estrée la Campagne, Grandcamp-Maisy, Rots, la CDC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, la CDC Andaine-Passais, le SIA Saint Loup-Crevecoeur, le SIVOM des 3 Vallées, ont sollicité leur adhésion au SMICO et que les Communes : de Anceins, Couvains, Fervaques, Heugon, La Ferté Fresnel, Mortrée, Saint Nicolas des Laitiers, Méry-Corbon, Moult, La Fresnaie Fayel, ainsi que de la CDC du Bocage de Passais, CDC du Pays d'Andaine, CDC du Pays Fertois, CDC du Pays du Haras du Pin et le Syndicat Equestre Bagnoles-Saint Michel, ont sollicité leur retrait du SMICO.

Le comité syndical du SMICO ayant donné son accord pour les adhésions et retraits souhaités, sans condition financière particulière en application des articles L.5211-18 et L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu que le Conseil Municipal émette un avis sur les adhésions et retrait sollicités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, émet à l'unanimité un avis favorable :

- Aux adhésions des Communes Nouvelles ci-dessus désignées.
- Aux retraits des Communes ci-dessus désignées.
- Charge Mr le Maire d'effectuer toutes démarches, de signer toutes pièces relatives à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

5. FRAIS D'INHUMATION

Monsieur le Maire expose que le frère et la sœur du défunt ayant refusé de prendre en charge les frais d'inhumation, le défunt n'ayant que quelques centaines d'euros sur son compte, comme le précise la loi, la commune doit prendre en charge le complément, à savoir 1 200 € TTC à régler à la société Mélanger de Domfront.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de prendre en charge le complément des frais d'inhumation à savoir 1200€ TTC

6. ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DOMFRONT TINCHEBRAY INTERCO

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'approuver le montant définitif de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco à la commune de Champsecret qui s'élève à 30 538 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

7. CONVENTION ENEDIS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vu d'un raccordement collectif sur la commune de Champsecret à l'adresse RD260 et Rue du Champs du Logis, il convient de conclure une convention entre ENEDIS et la commune pour la réalisation des travaux.

Accord du conseil à l'unanimité:

- Pour donner son accord à la conclusion d'une convention entre ENEDIS et la Commune de Champsecret en vu d'un raccordement collectif sur la commune de Champsecret à l'adresse RD260 et Rue du Champs du Logis,
- Pour autoriser le Maire à signer la convention ainsi que tous autres documents liés à ce dossier.

8. ADHESION A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES

Monsieur le Maire présente l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie, propriétaires de forêts ou non, ainsi que sa Fédération nationale :

- Il fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci tant au niveau régional que national pour la bonne défense des intérêts de la forêt et de la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt ;
- Il expose l'intérêt pour la Commune d'adhérer au réseau des communes forestières (Union Régionales et Fédération Nationale) pour toute question relevant de l'espace forestier et faire évoluer les relations et le dialogue avec l'ONF gestionnaire de la forêt des Andaines.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- Décide d'adhérer à l'association régionale des collectivités forestières ainsi qu'à la Fédération nationale et d'en respecter les statuts ;

- De Payer une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion ;
- Charge monsieur le Maire de signer les documents nécessaire à cette adhésion ;
- Mandate celui-ci pour représenter la commune de Champsecret auprès de ces instances (Union régionales et Fédération nationale).

9. ECHEANCIER DES CONSOMMATIONS D'ELECTRICITE, A TITRE CONSERVATOIRE, LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire explique que le montant potentiel s'élevant à près de 2000€ en fonction du relevé qui sera fait lors de l'état des lieux, auquel sera déduite pour partie ou en totalité, la caution.

Il est convenu avec la locataire de mettre en place un échéancier sur la base de 120€ par mois pour solder cette dette.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter cet échéancier.

Accord du conseil à l'unanimité.

10. TRANSFERT DES COMPETENCES ECLAIRAGE ET EFFACEMENT DE RESEAU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dossier de sécurisation des réseaux a été inscrit au programme du Territoire Energie61 sur Champsecret « le bourg » sur un linéaire d'environ 670ml.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération antérieure, les compétences en matière de génie civil pour les travaux de télécommunication et d'éclairage public ont été délégué au TE61, par le biais d'une convention cadre bipartite.

Avant d'engager une étude définitive auprès de l'entreprise, un avant-projet sommaire a été réalisé afin de préciser les coûts estimatifs du projet. Ils se décomposent de la sorte :

- Réseau électrique : 88 706.64€TTC (prise en charge en totalité par le Te61)
- Génie civil de télécommunication : 16 099.50€TTC (participation communale : 16 099.50€).
- Réseau éclairage Public : 18 501.00€TTC (participation communale après déduction de l'aide Te61 14 948.81€) Nécessité de transférer la compétence Eclairage Public au Te61

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'approuver cet avant-projet sommaire
- De s'engager à effacer les réseaux téléphoniques, éclairage Public et privé sur l'emprise du dossier
- De transférer la compétence éclairage public au TE61
- De prévoir les crédits budgétaires nécessaires à la réalisation des travaux restants à charge de la collectivité
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération.

11. AMENAGEMENT DU PARKING DU CIMETIERE ET DEPOTS DE DECHETS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux d'extension du parking du cimetière et l'aménagement des emplacements des containers sont nécessaires, que le montant de ces travaux s'élève à 36 286.64€HT soit 43 543.97€TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide 2 voix contre, 1 abstention de :

- Donner son accord pour la réalisation des travaux tels que mentionnés ci-dessus
- Autoriser le Maire à signer les devis correspondants

12. QUESTIONS DIVERSES

Au nom de l'opposition Madame Jourdan demande des renseignements sur le nouveau fonctionnement de la cantine :

Monsieur le Maire précise que la compétence scolaire, qui englobe la cantine, est devenue une compétence de la Communauté de Commune et qu'au départ en retraite de la cantinière de Champsecret, il a été décidé par la CdC, d'intégrer la confection des repas dans la CUP (Cuisine Unique de Proximité) située à Saint Bômer les Forges.

Une présentation exhaustive paraîtra dans le prochain bulletin municipal qui sera distribué à la fin du mois.

Par ailleurs, lors de votre rendez-vous avec Mr Guillmin, Vice-Président chargé des activités scolaires, vous avez pu recevoir le maximum de précisions sur ce sujet.

Au nom de l'opposition Madame Jourdan demande à être informé des dates de réunions des conseils communautaires. Aucune obligation n'est faite à la commune de communiquer ce type d'information, je vous invite, à vous rapprocher de la CdC pour en connaître la date et le lieu, qui sont souvent annoncés dans la presse locale.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - Mardi 21 Novembre 2017

<u>Appel des conseillers:</u> M. DESGRIPPES Gérard, Mme DENIS Martine, M. FOURRÉ Gérard, Mme LEVEILLE Francine, M. MALHERBE Michel, Mme JOURDAN Chantal, M. GANDON Claude, Mme BOHERE Céline, M. LEPOURCELET Michel, Mme BUREL Michèle, M. ROUSSEL Patrick.

Absents: M. MAZZAROLO Dominique.

<u>Absents excusés:</u> M. RICHARD Gaëtan a donné pouvoir à M. DESGRIPPES Gérard, M. DUVAL Thierry a donné pouvoir à M. FOURRÉ Gérard, Mme MAUCLAIR-BOUTTIER Sylvie a donnée pouvoir à Mme LEVEILLE Francine.

Secrétaire de Séance: M. LEPOURCELET Michel.

Monsieur le Maire présente Morgane LALOUZE nouvelle secrétaire de mairie.

Monsieur Le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h00 heures et fait approuver le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2017.

Monsieur Le Maire énonce l'ordre du jour de la présente séance.

- 1. Durée amortissement participation financement sous-répartiteur 3 ans
- 2. Bail 17 rue Berryer
- 3. Remboursement assurance
- 4. Droits de préemption urbains
- 5. Convention avec le centre de gestion de l'Orne
- 6. Vente Frangeul et Houdoux
- 7. Dissolution du budget assainissement et transfert de la compétence à la CDC
- 8. Prise en charge de l'emprunt de la médiathèque
- 9. Signature de convention et charte de fonctionnement des médiathèques du Domfrontais
- 10. Orne Métropole-section Ingénierie 61 mise à disposition dans le cadre des demandes d'Urbanisme au 1er janvier 2018
- 11. Vente frigo et éplucheuse d'occasion
- 12. Tarif des parcelles lotissement
- 13. Lotissement vente de terrains et gestion TVA
- 14. Validation de marché « Fontaine Guérin »
- 15. Représentant Sivos en remplacement Madame Bohère

1. DUREE AMORTISSEMENT PARTICIPATION FINANCEMENT SOUS-REPARTITEUR

Le Maire informe le Conseil Municipal, à la demande de la trésorerie, qu'il y a lieu de prendre une délibération concernant les amortissements en raison de la participation financière de la Mairie de Champsecret pour les investissements engagés par la communauté de commune (financement sous-répartiteur). Il est proposé que cette participation soit amortie sur trois années et qu'elle soit exécutoire pour les années à venir.

Accord du conseil à l'unanimité.

2. BAIL 17 RUE BERRYER

Le logement 17 rue berryer, étant libre à compter du 15 septembre 2017, le Maire informe le Conseil que ce logement est désormais loué par madame Génissel Véronique.

Le Conseil Municipal:

- approuve, à l'unanimité, la décision de Monsieur le Maire,
- fixe le loyer à 360.00 € par mois,
- fixe la provision de participation au frais de chauffage au gaz d'un montant de 60 €, si nécessaire un réajustement sera fait tous les 6 mois
- demande une caution d'un montant de 360.00 € à l'entrée dans le logement qui sera restituée à sa sortie si aucun dégât n'est à déplorer.

3. REMBOURSEMENTS

Monsieur le Maire informe que la commune a reçu un chèque de l'assurance Groupama afin de rembourser la Commune concernant le dossier Levieux ainsi qu'un chèque de la société Sodiflers afin de rembourser une facture de décembre mandatée deux fois.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire prend en considération et accepte d'encaisser les chèques d'un montant respectif de 137.00 € et de 371.85€ Accord du conseil à l'unanimité.

4. DROITS DE PREEMPTION URBAINS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la vente des terrains sis «5 rue Camille Corbière» cadastré ZN11 et ZN14 et du terrain sis « le Clos Renard » cadastré ZN17.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces terrains.

5. CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'ORNE

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de signer une convention avec le centre de gestion de l'Orne pour la mise à disposition d'agents du service Intérim territorial.

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer une convention annuelle renouvelable par tacite reconduction avec le Centre de gestion, pour mise à disposition d'agents du service Intérim territorial.

6. VENTE FRANGEUL et HOUDOUX (DELIBERATION COMPLEMENTAIRE)

Monsieur le Maire expose que par délibération du 11 avril 2017, le Conseil Municipal avait décidé de vendre à monsieur Frangeul la parcelle cadastrée section ZE8 de fixer le prix de vente à 5 000€ hors frais d'acquisition et chargait monsieur le Maire de mener à bien ce projet et de signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Monsieur Frangeul achète ce terrain avec madame Houdoux, il convient alors de compléter la décision du 11 avril 2017 en autorisant la vente à monsieur Frangeul et madame Houdoux .

Accord du conseil à l'unanimité concernant la vente de la parcelle ZE8 à monsieur Frangeul et madame Houdoux sous les mêmes conditions fixées par délibération du 11 avril 2017.

7. DISSOLUTION DU BUDGET ASSAINISSEMENT ET TRANSFERT DE COMPETENCE A LA CDC

Vu l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2016 portant création de la communauté de communes Domfront Tinchebray Interco à compter du 1er janvier 2017 ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Domfront Tinchebray Interco du 6 février 2017 proposant la modification des statuts, dont la prise en charge de la gestion, l'investissement et le fonctionnement de l'assainissement collectif à compter du 1er janvier 2017;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 juin 2017 modifiant les compétences de la communauté de communes Domfront Tinchebray Interco ;

Considérant que la communauté de communes Domfront Tinchebray Interco exerce la compétence assainissement collectif depuis le 1er janvier 2017 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 11/04/2017 approuvant le compte administratif 2016 et le compte de gestion 2016 du budget assainissement

Le conseil municipal décide à l'unanimité les points suivants.

1°) Clôture du budget annexe assainissement de Champsecret et réintégration dans le budget principal de la commune de Champsecret

Le conseil municipal décide à l'unanimité de dissoudre le budget annexe « Assainissement de Champsecret » au 01/01/2017 Son actif et son passif détaillés dans la balance des comptes jointe en annexe sont réintégrés dans le budget principal de la commune de Champsecret suivant le tableau de transfert joint en annexe.

Ces opérations de réintégration feront l'objet d'opérations d'ordre non budgétaires chez le seul comptable, au vu du tableau de transfert.

2°) Reprise des résultats du budget assainissement au budget principal de la commune

- 3°) Transfert de la compétence assainissement collectif à la communauté de communes Domfront-Tinchebray Interco
- a) Transfert des résultats
- b) Transfert des restes à réaliser en investissement
- c) Remboursement des ICNE 2016 (intérêts courus non échus)
- d) Conservation des restes à recouvrer (factures d'assainissement impayées)
- e) Mise à disposition des immobilisations nécessaires à l'exercice du service assainissement ainsi que les emprunts et subventions transférables.
- 4°) Ouverture de crédits budgétaires

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'ouverture des crédits budgétaires sur le budget principal, nécessaires à la constatation des écritures de dissolution du budget assainissement et de transfert de la compétence à la Communauté de communes Domfront Tinchebray Interco.

8. PRISE EN CHARGE DE L'EMPRUNT D'AMENAGEMENT DE LA MEDIATHEQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de création de la nouvelle Communauté de Commune Domfront-Tinchebray Interco, la compétence « culture » exercée auparavant par la Communauté de Communes du Domfrontais a été rétrocédée à la commune.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes avait réalisé en 2008 un emprunt de 85 000€ sur une durée de 15 ans pour le financement de l'achat du mobilier et du matériel informatique utile à l'aménagement de la médiathèque.

Le transfert des charges approuvé par la CLECT du 13 mars 2017 comprend également cet emprunt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de procéder au remboursement des annuités du prêt en cours dont les dates d'échéances sont postérieures au 1^{er} janvier 2017.
- Charge monsieur le Maire de signer tous les documents afférents.

<u>9. SIGNATURE DE CONVENTION ET CHARTE DE FONCTIONNEMENT DES MEDIATHEQUES DU DOMFRONTAIS</u>

Après lecture de la convention et de la charte de fonctionnement des médiathèques du Domfrontais, monsieur le Maire propose d'approuver cette convention et cette charte.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide cette convention et cette charte
- Autorise monsieur le Maire à signer tous documents relatif à ce dossier

<u>10. ORNE METROPOLE- DIVISION INGENIERIE61 – MISE A DISPOSITION DANS LE CADRE DES DEMANDES D'URBANISME AU 1^{ER} JANVIER</u>

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant, que l'agence départementale INGENIERIE 61 propose de mettre à disposition leurs compétences en matière d'instruction des autorisations et actes d'urbanisme tels que :

- Certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, permis de démolir
- Conseils auprès des élus dans le cadre de la préparation de projet
- Conseil individualisé sur rendez-vous au demandeur sur la faisabilité de son projet et sur les formalités administratives nécessaires à sa réalisation
- Assistance dans le contentieux de l'urbanisme (construction sans autorisation, non-conformité, recours...)
- Veille juridique d'urbanisme

Monsieur le Maire précise que la présentation d'INGENIERIE 61 ne donne pas lieu à rémunérations liées à leurs obligations respectives, notamment les frais d'affranchissement des courriers envoyés par la collectivité aux pétitionnaires.

Accord du conseil à l'unanimité:

- Pour confier à INGENIERIE 61 l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme tels que décrit ci-dessus
- Pour approuver la convention annexée
- Pour autoriser monsieur le Maire à signer ladite convention.

11. VENTE FRIGO ET EPLUCHEUSE A POMMES DE TERRE

Monsieur le Maire informe qu'une proposition d'achat a été faite pour un frigo non utilisé pour un montant de 400€ et une éplucheuse pour un montant de 200€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (madame Jourdan, monsieur Roussel, madame Burel votent contre) de vendre le frigo pour la somme de 400€ et l'éplucheuse pour la somme de 200€.

12. TARIF DES PARCELLES DU LOTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de viabilisation du lotissement sont terminés, qu'à la suite de plusieurs contacts et d'une analyse affinée du marché vu les tarifs du marché, il convient de proposer le prix de vente au m² des parcelles à 17€/m² TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité (madame Jourdan, monsieur Roussel, madame Burel s'abstiennent):

- de fixer le prix de vente à 17€/m² TTC
- d'autoriser monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs aux ventes des terrains du lotissement

13. LOTISSEMENT – VENTE DE TERRAINS ET TVA

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la DDFIP de l'Orne a précisé les règles concernant le régime de TVA en matière de vente de terrains.

Ainsi, s'agissant des lotissements, si la division parcellaire est intervenue entre l'acquisition par la commune et la cession au particulier, ce qui est le cas pour le lotissement « l'Orée des Andaines », la vente est soumise à la TVA sur le prix de vente total et non plus sur la marge.

Accord du conseil sur cette règle qui s'applique au lotissement communal nouvellement créé.

14. VALIDATION DE MARCHE « FONTAINE GUERIN »

Monsieur le Maire informe que suite à la consultation de trois entreprises pour les travaux d'aménagement de la « Fontaine Guérin », deux d'entre elles ont répondu.

N° PLI	ENTREPRISE	Note sur 60	Valeur Tech- nique sur 40	Note sur 100	Classement
1	Courteille	60	38	98	1
2	Eiffage	55.48	40	95.48	2

Il est proposé de classer les offres comme elles figurent dans le tableau ci-dessus et de retenir l'offre la mieux-disante présentée par la Société Courteilles pour un montant de 51 304.61 € HT.

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide (madame Jourdan, monsieur Roussel, madame Burel votent contre) :

- d'accepter l'offre de la société Courteille
- autorise monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

15. REPRESENTANT AU SIVOS

Madame Bohère se retire ainsi que monsieur Fourré.

Monsieur le Maire expose que suite au souhait de madame Bohère de ne plus participer comme représentante de la commune au SIVOS Champsecret-Dompierre, il y a lieu de désigner un nouveau représentant et propose monsieur Gérard Fourré, et demande au Conseil municipal s'il y a d'autres candidats, madame Burel propose sa candidature.

Le Conseil Municipal procède au vote :

Madame Burel : 5 voixMonsieur Fourré : 7 voix

Le Conseil Municipal, désigne monsieur Gérard Fourré représentant du SIVOS Champsecret-Dompierre.

Parrainage



Le 30 septembre 2017

Parrainage civil de l'enfant Eloan CORBIERE

M. Sylvain CORBIERE et Mme Charlène VOBMANN

Etat Civil



Naissances

BUON Julie, le 27 septembre 2017 COURTIN Shanna, le 04 novembre 2017 BOUILLY Amélia, le 14 novembre 2017 TREHEC Erin, le 06 décembre 2017



DUJARRIER René, le 11 novembre 2017 FOURÉ Pierre, le16 novembre 2017 COSTARD Christophe, le 27 octobre 2017 DUJARRIER Madeleine, le 03 décembre 2017 MORISSEAU Simone, le 18 décembre 2017 CORVÉE Bernard, le 10 janvier 2018 LOUVEL Madeleine, le 25 janvier 2018

RECENSEMENT MILITAIRE:

Les jeunes gens ayant atteint leur 16 ans doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire.

Apporter le livret de famille.

Informations

1- La Maison des Associations reprend ses tournées sur le territoire pour : les permanences du PAVA. (Point d'Appui à la Vie Associative).

Permanence le 3ème lundi de chaque mois à Champsecret de 17h00 à 18h30.

2- L'Agence Postale Communale sera déplacée en Mars dans la Mairie, ce qui favorisera une ouverture plus large.

DIVERS EVENEMENTS

Visite de la sous-préfète d'Argentan le 09 janvier 2018



A la ferme de la Novère chez Francine et Patrick MERCIER Fabricant du camembert le Champ Secret

A la Médiathèque





Après les visites, séance de travail avec les élus

Association Sauvegarde du Patrimoine Champsecretois



Dans l'église de Champsecret, le 29 novembre 2017, a eu lieu un concert donné par la chorale CANTAMUS, au profit de la l'Association Sauvegarde du Patrimoine Champsecretois.

L'association de Sauvegarde du Patrimoine Champsecrétois sera présente au vide grenier de Pâques.

« Des objets vous encombrent! »

Nous faisons appel à votre générosité, les fonds récoltés iront au profit de l'Association.





Jolie crèche à la Chapelle du Cerisier réalisée par Françoise MOREL

Cérémonie du 11 novembre 2017



Commémoration de la Victoire et de la paix Hommage à tous les Morts pour la France Message de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées 11 novembre 2017

Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918, à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu. Un conflit de quatre ans et demi s'achevait alors.

Si l'avant et l'arrière communient dans la fierté nationale, c'est aussi le temps du deuil qui commence face aux pertes considérables, tant civiles que militaires. La Grande Guerre a profondément bouleversé les nations européennes, les équilibres mondiaux sont durablement modifiés.

Cette année, nous célébrons plus particulièrement le centenaire de 1917. Après trois ans de conflit, c'est l'année de la « fatigue des peuples » mais aussi le tournant de la guerre. Sur le temps long, elle s'avère déterminante pour le XXème siècle. Ses conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

D'avril à octobre, le Chemin des Dames a rendu son terrible verdict ; cet échec sanglant affecte le moral des combattants et celui de l'arrière. L'armée française n'est pas seule à se sacrifier. Au prix de lourdes pertes, les Canadiens mènent l'offensive à Vimy, les Britanniques à Passchendaele, les Italiens sont vaincus à Caporetto.

Les Etats-Unis rompent avec l'isolationnisme et s'engagent aux côtés de l'Entente. L'arrivée progressive des soldats américains change le rapport de force et va contribuer à forger la victoire. La mondialisation du conflit s'est intensifiée.

Traversée par deux révolutions, la Russie connaît de profonds bouleversements et signe le 15 décembre un armistice avec l'Allemagne. Cette dernière va pouvoir, en 1918, concentrer toutes ses forces sur le front occidental.

Victimes indirectes de la guerre, des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. Ils grandiront seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte. C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de « pupille de la Nation ». Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il est étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste.

Le 16 novembre 1917, il y a presque cent ans, au milieu de la tempête, Georges Clemenceau était appelé à former le gouvernement. Président du conseil et ministre de la guerre, à 76 ans, il appelle à la « guerre intégrale » et remobilise la Nation et les armées avec l'obsession de mener la France à la victoire.

En ce jour du 11 novembre, depuis la loi de 2012, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. A ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors de nos opérations extérieures partout dans le monde, la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire.

Cérémonie du 05 décembre 2017

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées 5 décembre 2017

En cette journée nationale, la République rend un hommage solennel aux « morts pour la France » et aux victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Il y a 55 ans, une guerre, commencée huit ans plus tôt, et longtemps niée s'achevait. Son souvenir demeure vivace et encore douloureux pour beaucoup d'hommes et de femmes qui eurent à en souffrir.

Ce conflit et ses conséquences ont bouleversé la France comme l'Algérie. L'armée française dut affronter des combats multiples et violents. Les appelés et les rappelés durent participer à cette guerre cruelle et pour beaucoup rentrèrent en métropole meurtris dans leur chair et dans leur âme. Chaque famille fut plongée dans l'attente du retour et dans l'inquiétude des nouvelles.

De nombreux civils perdirent la vie ou furent durablement marqués physiquement et moralement.

Des centaines de milliers de personnes, rapatriés et harkis, franchirent la Méditerranée, elles furent contraintes de quitter une terre qu'elles aimaient. A l'abandon de la terre natale et au déracinement s'ajouta la souffrance due à l'accueil qui leur fut réservé.

Aujourd'hui, la Nation toute entière se souvient des 25 000 combattants morts pour la France en Afrique du Nord. Nous honorons leur mémoire, leur courage et leur sacrifice. La France se souvient également avec émotion des victimes civiles tuées au cours de ces années, des disparus, des drames personnels et des tragédies familiales.

Que les familles, les proches et les camarades de tous ceux qui sont tombés soient assurés du souvenir et du soutien de la Nation.

En 2017, la mémoire individuelle, familiale et associative de ces années est encore très forte ; elle contribue à l'appropriation de cette part d'histoire de notre pays par les nouvelles générations.

Plus d'un demi-siècle après ces faits et sans oublier les souffrances d'hier, nous devons progresser ensemble vers l'apaisement des mémoires et continuer à emprunter le chemin de la réconciliation.



Photos d'archives



Inauguration de deux bornes de recharge

C'est en présence de Philippe AUVRAY Président de Territoire Energie61 et Madame Irène COJEAN Vice-Présidente, Monsieur Bernard SOUL Président de Domfront-Tinchebray INTERCO que Monsieur le Maire à coupé le ruban traditionnel.

La pluie étant de la partie, c'est dans la salle de conseil de la Mairie que les échanges de discours ont eu lieu.

Monsieur le Maire a indiqué que « Samedi nous inaugurions l'Orée des Andaines, un nouveau lotissement bocager, un nouvel arrêt de bus et le square Daniel BRICHARD autour de la douve, ce sont des réalisations initiées en début de mandat qui prennent corps maintenant, comme les bornes de recharge que nous venons d'inaugurer...

A Champsecret la Transition énergétique est également « En Marche » ... Ce nouvel équipement s'inscrit dans le cadre du plan de déploiement des bornes de recharge dans l'Orne.

La commune de Champsecret s'est portée volontaire pour accueillir deux bornes de recharge sur son territoire et je remercie le Président AUVRAY d'avoir donné une suite favorable à notre souhait de proposer ce service en plein développement.

Certes les véhicules électriques sont encore rares dans notre commune, à ma connaissance il y a 4 propriétaires de véhicules de ce genre qui circulent dans la commune, c'est un bon début...

Le propriétaire d'une Nissan Leaf est d'ailleurs présent à cette inauguration.

Tous les mercredis nous recevons 200 danseurs et une centaine de voitures et je ne doute pas qu'un certain nombre d'entre eux choisiront l'électromobilité dans un proche avenir.

Les ventes de ce type de voitures sont exponentielles et notre salle des fêtes accueille régulièrement des manifestations ou réunions de familles qui seront des utilisateurs potentiels

Le véhicule électrique est un mode de transport polyvalent et économique qui n'est pas uniquement réservé aux trajets urbains, mais également adapté aux territoires ruraux. Encore faut-il que les infrastructures de recharge soient réparties sur l'ensemble de nos bassins de vie.

Le manque d'infrastructures de recharge était un frein au développement de l'acquisition de ces véhicules mais grâce à Territoire Energie 61, ce ne sera plus le cas dans l'Orne, puisque fin 2017, environ 200 bornes publiques émailleront notre département, soit une borne tous les 15 à 20 km.

Le déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques participe à l'aménagement du

territoire et son développement économique.

Monsieur le Maire à ensuite remercié l'assistance de leur venue dans notre belle commune de Champsecret, patrie deux peintres mondialement connus, Charles LEANDRE dont deux de ses œuvres sont accrochées aux murs et Gaston LATOUCHE. »



Départ d'Emilie secrétaire de Mairie

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Bonne fête Emilie,

Ce soir, nous sommes réunis pour célébrer votre changement de lieu de travail.

Telle une météorite, vous aurez fait un passage éclair dans notre mairie.

Quand j'ai appris que vous étiez « aspirée » par la CdC Domfront Tinchebray INTERCO, qui, très « gourmande », voulait vous voir en poste le premier septembre, j'étais un peu **courroucé** et j'ai retardé votre départ d'un mois, mais cela ne nous a pas encore permis de trouver l'oiseau rare pour venir consolider notre équipe.

Et nous voilà à quelques jours de votre départ. Les secrétaires de mairie sont les collaboratrices journalières du maire (enfin pour ceux qui viennent tous les jours à la mairie...), je dirai même que vous êtes le lien entre la commune et les administrés, car vous êtes appelée à accueillir les habitants de la commune qui viennent exposer un problème, chercher une information, demander des documents, faire valoir un droit, mais également se plaindre, vos fonctions sont multiples, elles vont de la gestion du personnel, la comptabilité administrative au combien complexe de nos jours avec la dématérialisation, la rédaction des délibérations et des arrêtés, les actes d'état civil, la mise en œuvre des dossiers de demande de permis de construire et plus encore...

Bref c'est une véritable femme orchestre que cette fonction impose.

J'ai apprécié votre discrétion, votre sens du service public et de l'humour et au fil des quelques mois passés avec nous, votre diplomatie et votre tact ont pu pleinement s'exprimer...

Ce soir, je veux vous remercier pour votre collaboration, certes trop courte et vous souhaiter bonne chance dans votre nouveau poste à la CdC, qui je ne doute pas sera un succès, car dans la vie il faut avoir de l'ambition au bon sens du mot et vous n'en manquez pas.

La commune, les élus, vos collègues de la mairie et du SIVOS, ainsi que le corps enseignant se sont cotisés pour vous offrir ces souvenirs de votre passage professionnel à Champsecret.

Emilie je vous passe la parole et ensuite nous trinquerons amicalement.

Morgane nouvelle secrétaire de Mairie



Morgane qui a rejoint l'équipe municipale assure la permanence de l'agence postale communale et le secrétariat à la Mairie.



Ouverture de la chasse à courre le 16 septembre 2017 par l'équipage de la Roirie





La Troupe du Marais de Bellou-en-Houlme a présenté le dimanche 22 janvier 2017 avec succès : « Une soirée entre amoureux ! Enfin presque... » d'Alexis BONDIS



Repas des ainés dimanche 15 octobre 2017



C'est en présence de Bernard SOUL, Maire de Domfront en Poiraie et Président de Domfront-Tinchebray INTERCO, ainsi que du père Thierry HÉNAULT-MOREL, curé de la paroisse, que les 120 personnes qui avaient répondu à l'invitation de la Municipalité ont partagé le traditionnel repas des aînés, expression de la reconnaissance que la Municipalité porte aux aînés de la commune.

C'était l'occasion d'accueillir les nouveaux septuagénaires.

Cet évènement convivial et festif a été animé par Virginie, Martine et Francine, avec une tombola ou de nombreux lots ont été tirés au sort et ou chaque tablée a eu sa chance.

La touche gastronomique avec l'excellent repas préparé par Arnaud TARRIOLE du Relais de la Forêt à DOMPIERRE.

Monsieur le Maire a remercié tous les bénévoles qui ont assuré le service, les élus, Martine, Francine, Gérard, Sylvie et Dominique, Caroline, Isabelle, Mélanie, Sophie, Sylvie, Éric, Martin, sans oublier Françoise qui avait préparé la superbe décoration des tables et bien sûr, Arnaud qui était en cuisine.

Les doyens de l'assemblée ont été honorés: Madame Denise PAIN 98 ans et Henri DUJARRIER 95 ans, qui se sont vu remettre un panier gourmand.

Pour conclure son discours Monsieur le Maire a souhaité retrouver tous les participants l'année prochaine... En compagnie des nouveaux septuagénaires de la commune.



















































Repas de Noël à la cantine du Sivos Champsecret-Dompierre



Au menu dinde aux marrons

Monsieur le Maire participe au service



Charlotte, Priscillia et Véronique en plein service

CHAMPSECRET

MÉDIATHÈQUE. Une animation autour des marionnettes



Un atelier création a été proposé mercredi après-midi, 20 décembre, par Damien Vatinel, responsable de la médiathèque. Une trentaine d'enfants ont appris à fabriquer des marionnettes avec Valérie Guérillon, de la compagnie Les Faribambelles, quelques parents et en présence du maire, Gérard Desgrippes. En deuxième partie, ils ont bénéficié d'un spectacle de Noël, avec des marionnettes à gaine intitulé « Les voleurs d'étoiles », créé et joué par Valérie Guérillon, avant de faire honneur au goûter préparé quelques mamans.



ATELIERS MULTIMEDIA



08 FEV

NAVIGUER SUR INTERNET

Découvrez la navigation sur le web et apprenez à effectuer des recherches efficaces sur Google. Trouvez une recette, une information administrative ou autre...

22 FEV

LES OUTILS GOOGLE

Google Images, Actualités, Vidéos ou autre Google Maps n'auront plus de secret pour vous...



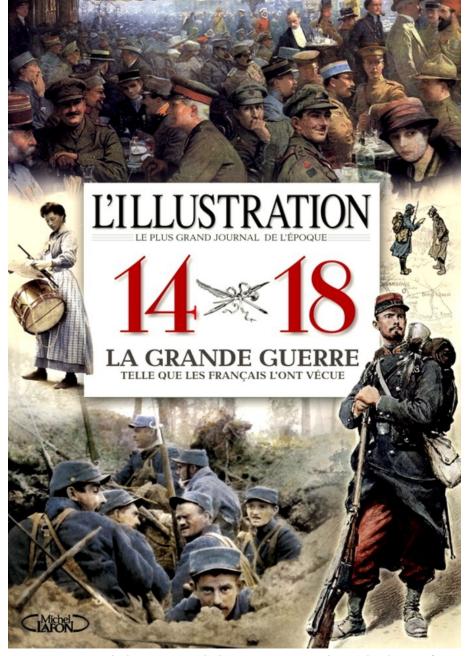
ACHETER / VENDRE EN LIGNE

Apprenez à chercher et à publier des petites annonces sur LeBonCoin, à contacter les vendeurs ou à mettre vos biens en vente de manière efficace. Découvrez l'e-commerce en parcourant des boutiques en lignes populaires...



RETOUCHER SES PHOTOS

A l'aide d'un logiciel simple et gratuit, recadrez vos photos, corrigez les imperfections, retouchez les dimensions, ajustez la luminosité, la couleur et ajoutez-y du texte ou des effets comme « noir et blanc » ou « sépia »...



A l'occasion de la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18, la médiathèque fera une exposition sur ce sujet.

Nous recherchons des documents (photos, courriers, cartes postales journaux...) qui pourraient enrichir notre exposition.

Vous pouvez les apporter à la médiathèque ou à la mairie où nous ferons des photocopies.

Par avance, merci. L'équipe de la médiathèque.





Bénévoles de la médiathèque communale : Georgette, Ghislaine (sur la photo) et Ginette.

sa roule à domf'

L'association Domfront En Vie à mis en place en 2015, un système de transport, pour pallier la baisse de mobilité sur le Domfrontais.

Il est basé sur la solidarité, le volontariat

et la non concurrence avec les services de tranport déjà existants.

Il permet à des personnes ayant un besoin de déplacement,

d'être accompagnées par des chauffeurs bénévoles, contre une indemnité de 0.40 euros/km.

ement solidaire

Entraide

et solidarité

nobili





Le bilan au 1er semestre 2017

- 307 accompagnements

- 70 bénéficiaires

Pour rompre avec l'isolement

et gagner

- 18 chauffeurs bénévoles

La réussite de ce service repose sur la mobilisation des bénévoles, c'est pourquoi toute personne souhaitant s'impliquer dans sa commune

est la bienvenue!

Tél: 06.51.90.97.96

Participation citoyenne de Champsecret

Rôle des citoyens référents :

Actes élémentaires de prévention et de solidarité sur un secteur géographique défini :

- 1. Entretenir une bonne connaissance du secteur et de ses habitants.
- 2. Identifier les personnes isolées et vulnérables ainsi que les habitants, pour :
 - avoir des contacts réguliers avec les personnes que cela pourrait rassurer :
 - transmettre des petits conseils de bon sens sur les mesures de protection individuelles et sur la nécessité d'obtenir des renseignements exploitables pour la gendarmerie (numéros des plaques d'immatriculation, description précise des véhicules et des individus...).
- 3. Organiser la surveillance des logements temporairement inhabités et éventuellement le ramassage du courrier des vacanciers.
- 4. Faire remonter à la gendarmerie toutes informations utiles sur des comportements suspects pouvant être liés à de la délinquance de proximité : cambriolages, dégradations, violences, vols.

Ces informations doivent nécessairement respecter les droits fondamentaux individuels et ne doivent revêtir aucun caractère politique, racial, syndical ou religieux. Les référents n'ont pas plus de prérogatives qu'un citoyen normal et ne peuvent en aucun cas se substituer à la gendarmerie.

Rappel des secteurs des référents :

Christian LEVEILE, 2 rue Berryer, tél : 02.33.30.43.54, Le Bourg, Lotissement Le Champ du Logis, La Brigaudière, L'Ecluse, La Brousse, La Cchinière, La Baissinière, L'Oratoire, La Fortinière.

Romain GUETRE, tél : 02.33.30.43.21, Le Bourg, La Cendrie, La Touche, Les Loges, Belle Vue, La Valerie, La Rochelle, Les Cerisiers, La Butte, La Forge, La Tuilerie, Les Prises, Les Guérins.

Michelle PICARD, tél: 02.33.30.41.95, Les Gouaux, La Fendrie, La Noé, La Verrerie, La Buisson Fortin.

Michel JOUVENCEL, tél: 02.33.30.40.92, La Chaterière, La Bazillière, La Jouyère, La Corbière, L'Oratoire, Pail Pré, La Tondrie, La Pesnière, Le RocherMorel, Le Parc, La Coupellière, Le Hamel, Gros Douet du Hamel.

Gérard MASSERON, tél: 02.33.38.19.70, L'Etre Chochon, La Prise Colin, La Chesnaie, Le Gacel, La Poterie, Les Grandes Rues, La Blanchardière, L'Etre Gouyet.

Joël DUBOURG, tél : 02.33.38.01.89, Les Fourchets, Les Aulneaux, La Volée, L'Etre Guérin, L'Etre Chauvière, L'Etre aux Amiards, L'Etre Anjou, L'Etre Bidault, La Prise Fouquet, La Prise Gilard.

Michel RIGAULT, tél: 02.33.38.60.93, Launay, Maison Neuve, La Prévostière, La Botellerie, La Boudrie, La Fourère, La Pervenchère, Le Fougeray, La Maufère, La Gouaudière, Le Jardin.

Nouveau : Jean-Yves LOUVEAU, tél : 02.33.14.19.92, Le Pont de Pierre, Le Cerisier, La Petite Chauvière, La Grande Chauvière, La Dourie, Le Val d'Andaines, Le Tertre.

Claude BOUVET, tél : 02.33.30.15.54, La Chevalerie, Varennes, L'Etre aux Lièvres, La Novère, Le Vivier, La Blottière.

La Passion

"LA PASSION" par les "passionnés d'Ambrières"

La troupe "les passionnés", constituée d'acteurs issus essentiellement des paroisses d'Ambrières, Mayenne et Lassay, jouera la "Passion du Christ" le samedi 17 mars 2018 à 20H30 à l'église Saint Julien de Domfront. Cette troupe tourne avec ce spectacle depuis maintenant 5 ans.

La troupe recherche des personnes qui n'auront à faire que de la figuration, pas de texte à dire (ou 1 mot ou 2 pour certains), et seront en tenue, sur "scène" ou parmi les spectateurs : une répétition est prévue à 17H00, juste avant le spectacle.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le groupe "d'acteurs" et vivre ensemble cette belle aventure, que vous soyez adultes, jeunes, enfants, croyants ou non..., vous pouvez contacter Jean-Charles LELOUVIER au presbytère de Domfront (tél : 06.62.27.55.21).

Par ailleurs, des tenues doivent être fabriquées pour le spectacle : un atelier de couture va être mis en place pour l'occasion...Pour participer à ces travaux de couture, rendez-vous le mercredi 21 Février à 14H00 au Presbytère. Et si vous souhaitez être spectateur, prenez note de la date : le samedi 17 mars 2018 à 20H30 à l'Eglise Saint Julien à Domfront-en-Poiraie.

INCIVILITES

Rappel: Présence malheureusement régulière de déjections de chiens qui ne sont pas ramassés par les maîtres. Particulièrement aux alentours de l'Eglise classée monument historique et sur la place du marché, cela fait plusieurs fois que nous alertons la population sur ce sujet.

Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse.

Nous allons donc sanctionner les maîtres récalcitrants par une amende dont le montant sera fixé lors du prochain conseil municipal.

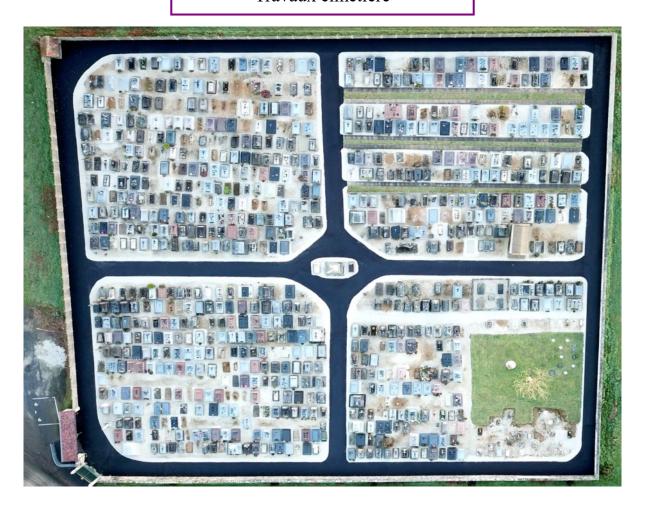


Massif de plantes devant la Chapelle de la Fourrère.

Détruit par un troupeau de vaches.

TRAVAUX DIVERS

Travaux cimetière



Aménagement des allées du cimetière avec un enrobé à chaud



Rénovation de la toiture du porche



Réfection du mur du cimetière

Réparation fuite d'eau à la pisciculture







La route D52 à la sortie du bourg, près de l'ancienne pisciculture a été coupée, suite à un écoulement d'eau sur la chaussée. Des racines ayant obstrué une canalisation.

Les travaux ont été rondement menés par l'entreprise Courteille.







Travaux à la Fontaine Guérin











Démolition de garage sur la place du vieux marché



Goudronnage à l'enrobé à chaud Espace Abbé LAFONTAINE

Vente de 14 parcelles au prix compétitif de 17 € ttc le m²





La Pierre de la Chaterière

Est-ce une pierre de Dîme qui pouvait servir d'unité de mesure ?

Est-ce une pierre qui remonterait au temps des gaulois?

L'Abbé LAFONTAINE parle d'une pierre dans son livre « HISTOIRE DE CHAMPSEGRÉ des origines à la révolution », il écrit :

« Ernest BIDEAU de l'Etre Louvel, en démolissant une maison près du camp refuge de la Châterière, a découvert une pierre qui pourrait avoir une signification plus précise et pourrait remonter au temps des Druides. Il s'agit d'un bloc de pierre du pays, d'une hauteur de 1.25 m environ, présentant à son extrémité une sorte de cavité creusée intentionnellement.

Les gaulois avaient pour habitude de placer aux carrefours des chemins, des pierres de ce genre en l''honneur de leur Dieux, pour qu'ils les protègent pendant leurs voyages.

Ils ménageaient, au sommet de la pierre, une sorte de cuvette où ils déposaient des vivres et des fruits à l'intention des Dieux dont ils voulaient s'assurer la protection... »



Bien que nous n'ayons aucune certitude sur la provenance et la fonction de cette pierre, celle-ci nous permet d'imaginer mille choses.

Cette pierre a été retrouvée, lors des travaux du remembrement en 1993, elle était enfouie sur le bas coté du chemin qui descend à droite à 100 mètres d'ici, lorsque vous regardez le pierre, juste à coté d'un abreuvoir/lavoir aujourd'hui désaffecté.

La commune de CHAMPSECRET remercie Monsieur Paul BIDAULT de l'avoir conservée pendant à peu près quatorze ans dans son jardin, sans cette attention particulière que serait-elle devenue?

Dans quel trou aurait-elle fini sa vie?

En 2002, la commune de CHAMPSECRET et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Champsecrétois ont souhaité que cette pierre soit mise en valeur. Située sur un chemin de randonnée elle continuera à nourrir les conversations de tous les randonneurs, amoureux de la nature et de notre histoire.

DATES A RETENIR



Fêtes de Pâques le 01 avril 2018 et vide grenier le 02 avril 2018



Rassemblement de véhicules de collection et de prestige le 01 juillet 2018

Histoire de Champsecret - C'était hier...





MAIRIE

Tél: 02.33.30.40.16 Fax: 02.33.37.17.99 E-mail: mairie.champsecret@wanadoo.fr

Site: www.champsecret.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi:

10h30 à 11h50 Mardi et jeudi : 16h00 à 17h30

Permanences du Maire et des Adjoints sur rendez-vous :

Martine DENIS 1er Adjoint Gérard FOURRE 2ème Adjoint Francine LEVEILLE 3ème Adjoint

AGENCE POSTALE Tél : 02.33.30.42.00

Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h30 à 12h00

MEDIATHEQUE: Tél: 02.33.30.41.84

Heures d'ouverture :

Mardi et mercredi : 14h00 à 17h30 Jeudi et vendredi : 16h00 à 14h45

Samedi: 10h00 à 12h00